

Les Labels Molten : Mode d'emploi

- [Généralités](#)
- [Label Club Formateur](#)
- [Label Accueil de Jeune](#)
- [Label club santé](#)

I) Généralités

Les labels Molten :

Depuis des années, Les labels Molten sont valorisent les engagements des clubs dans une certaine politique.

- Evolution des Labels.

Les labels prennent en compte que tous les clubs n'ont pas les mêmes moyens ni les mêmes facilités pour accueillir des adhérents. Dans cette optique plusieurs points sont renforcés cette année :

- Pour le Label Club Formateur, deux catégories existent. Il y a celle des clubs dont l'équipe première joue en PRO A, PRO B, N1, N2 . Et celle des clubs dont l'équipe 1^{ère} évolue en N3 ou à un niveau inférieur.
- Les critères sont pour tous les labels souvent limités en nombre de points maximum cumulables. Ceci afin de garantir un équilibre des différentes composantes constituant le label et ne pas favoriser excessivement les clubs ayant le plus grand nombre de licenciés.
- Les nouvelles licences apparaissent naturellement pour mettre en valeur certaines catégories ou pratiques différentes du Volley-ball.

II) Guide des différents labels :

A) LABEL CLUB FORMATEUR :

Il est là pour récompenser un club qui a une politique jeune tournée vers la formation de qualité et l'obtention de résultats de haut niveau. Les critères portent donc sur les jeunes, leur encadrement, leurs résultats et les actions de détection.

- Les données du 1 sont toutes automatiquement remplies grâce au fichier informatique fédéral ainsi qu'une partie des données du 2.
- Toutes les autres données feront l'objet d'une validation par le comité dans un premier temps puis la ligue dans un deuxième (dans certains cas seule la ligue

validera). Toutes les réponses sont à justifier par l'envoi au comité ou à la ligue (papier ou mail suivant les possibilités) des éléments permettant d'attester les déclarations.

- Toute absence de justificatif pourra entraîner la perte des points correspondants.

B) LE LABEL ACCUEIL DE JEUNES :

A l'instar du label Club formateur, il s'adresse aux clubs qui mettent l'accent sur le dynamisme de la filière jeune pour développer leur club. Ce label ne s'intéresse pas à la performance mais à la qualité de l'accueil. Les critères portent alors sur le taux de fidélisation, la labellisation Ecole de VB, la formation des éducateurs à cette approche du « volley à l'équipe », les opérations de promotion, etc.

- Seule la partie licence est automatiquement remplie grâce au fichier informatique fédéral.
- Toutes les autres parties doivent être justifiées. Les données feront l'objet d'une validation par le comité dans un premier temps puis la ligue dans un deuxième (dans certains cas seule la ligue validera). Toutes les réponses sont à justifier auprès de votre comité (ou ligue) par l'envoi (papier ou mail suivant les possibilités) des éléments permettant d'attester les déclarations.
- Toute absence de justificatif pourra entraîner la perte des points correspondants.
- Pour les Conventions – agréments Saison 2009-2010

- Ecoles Primaires/USEP/UGSEL
- Collèges/UNSS/UGSEL (club jeune)
- Lycées

***Joindre obligatoirement la
photocopie des documents
attestant de ces collaborations***

C) LABEL CLUB SANTE.

Le Label Club Santé met en avant le travail des clubs qui proposent une alternative à la pratique compétitive adulte dans les championnats officiels. Cela se traduit concrètement par les licences Competlib et Détente.

D'autre part, l'organisation de tournois, amenant une vie supplémentaire dans le club, a été prise en compte comme critère.

Seuls deux champs sont à remplir.